

Scène de gauche : conclusion du traité d'Arras en 1435.

IVR52\_20137200267NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation